

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01129

Numéro SIREN : 344 978 747

Nom ou dénomination : LE PIAN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2018 sous le numéro de dépôt 222



SAS LE PIAN DISTRIBUTION

285 ROUTE DE PAUILLAC
CD2 - LD LANDES GRAND
33290 BORDEAUX

DETAIL DES COMPTES

Période du 01/02/2015 au 31/01/2016

<i>Détail de l'Actif</i>	<i>1</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>7</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>11</i>

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

-3 JAN. 2018

sous le N°...222.....

Certifié conforme

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LE PIAN DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 285 ROUTE DE PAUILLAC 33290 BORDEAUX		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 4 4 9 7 8 7 4 7 0 0 0 4 8		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/01/2016	N-1, 31/01/2015					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	152 729	147 248	5 481	5 323
		Fonds commercial (I)	AH	AI	3 863 471	240 000	3 623 471	3 623 471
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	5 342 551	397 018	4 945 532	5 092 936
		Constructions	AP	AC	12 897 806	5 856 948	7 040 858	6 481 646
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 767 179	2 823 664	943 515	857 292
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 372 462	2 077 829	294 634	345 948
		Immobilisations en cours	AV	AW	30 051		30 051	858 848
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 376 176		1 376 176	1 330 915
Créances rattachées à des participations		BB	BC	262 928	26 109	236 819	337 775	
Autres titres immobilisés		BD	BE	136 416		136 416	135 211	
Prêts		BF	BG	40 080		40 080	40 080	
Autres immobilisations financières *		BH	BI	213 302		213 302	213 302	
TOTAL (II)		BJ	BK	30 455 153	11 568 816	18 886 337	19 322 748	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	23 362		23 362	21 209
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	8 271 542		8 271 542	8 246 661
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	500		500	500
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	343 577	14 144	329 433	186 409
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 779 779		2 779 779	2 664 666
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	100 000		100 000	400 000
		Disponibilités	CF	CG	1 239 115		1 239 115	931 253
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	251 319		251 319	155 211
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	13 009 194	14 144	12 995 050	12 605 908	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	43 464 347	11 582 960	31 881 387	31 928 656	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	744	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS LE PIAN DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 152 449.....)	DA	152 449	152 449	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 245	15 245	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	7 041 594	6 562 335	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	689 613	721 259	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	3 652	3 952	
	TOTAL (I)	DL	7 902 554	7 455 241	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 831 890	18 099 131	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	294 720	438 833	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 881	5 666	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 637 194	3 709 226	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 728 796	1 713 041	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	124 752	414 667	
	Autres dettes	EA	354 601	61 611	
	Compte régul.	EB		31 241	
TOTAL (IV)	EC	23 978 833	24 473 415		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	31 881 387	31 928 656		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	15 160 761	24 467 750	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 056 376	7 418 985		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LE PIAN DISTRIBUTION		Néant ☐ *						
		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	46 583 895	FB	46 583 895	46 909 446		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	4 223 797	FE	4 223 797	4 260 334		
		FG	1 245 205	FH	1 245 205	836 220		
		FJ	52 052 897	FK	52 052 897	52 006 000		
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *					(2 573 849)		
	Production immobilisée *					2 573 849		
	Subventions d'exploitation					35		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					74 401		
	Autres produits (1) (11)					33 873		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	52 208 543	52 114 309		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	39 457 797	40 031 529	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(24 881)	(181 578)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	84 525	90 897	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	(2 153)	(119)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	4 011 059	3 730 794	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	887 446	896 916	
	Salaires et traitements *				FY	3 957 602	3 828 774	
	Charges sociales (10)				FZ	1 776 421	1 685 244	
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	985 269	951 385
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	14 144	37 799
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	35 645	18 917	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	51 182 873	51 090 560	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	1 025 670	1 023 749	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	56 910	59 963	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	636	694	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	7 662	18 053	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	6 641	10 836	
	Total des produits financiers (V)				GP	71 850	89 545	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	284 986	292 219	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU	284 986	292 219		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(213 136)	(202 674)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	812 534	821 076		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS LE PIAN DISTRIBUTION				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	92 354	36 705	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	989 536	5 480	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	2 028	569 456	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 083 918	611 641	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	83 275	20 631	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 082 540	638 097	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	1 729	1 784	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 167 544	660 512	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(83 626)	(48 871)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	65 535	67 791	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(26 240)	(16 846)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	53 364 311	52 815 496	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	52 674 698	52 094 236	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	689 613	721 259	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY	448 086	435 294
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	225 414	76 884
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	60 534	61 808
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	159 984	106 023
	(9)	Dont transferts de charges			A1	106 537	50 871
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	4 470	757
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Regularisations de comptes					83 275		92 354
Cessions d'immobilisations : Vnc / Pds de cession					1 082 540		989 536
Amortissements dérogatoires : Dotations / Reprises					1 729		2 028
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures		Produits antérieurs

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/02/2015 au 31/01/2016

**Thierry ESPIÉ
Expert comptable**

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **31 881 387** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **53 364 311** euros et un total **charges** de **52 674 698** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **689 613** euros. L'exercice considéré débute le **01/02/2015** et finit le **31/01/2016**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/01/2016** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles portent en particulier sur :

- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les provisions pour risques et charges ;

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés

Le CICE est comptabilisé dans les comptes annuels pour autant que l'entité ait versé des rémunérations éligibles au CICE.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 198 K€.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction de l'impôt sur les bénéfices.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à l'amélioration de son fonds de roulement, et l'acquisition d'immobilisations à hauteur de 2542 K€ dont 971 K€ en c crédit bail, ainsi qu'au maintien de l'emploi.

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	4 013 050		3 150			4 016 200
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 013 050		3 150			4 016 200

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/01/2016	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	196 200	
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
Mali Technique	3 667 271	
TOTAL	3 863 471	

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	5 342 551					5 342 551
Constructions sur sol propre	2 646 081					2 646 081
sur sol d'autrui	8 593 127		77 476			8 670 603
instal. agencement aménagement	548 248		1 032 875			1 581 122
Instal technique, matériel outillage industriels	3 520 155		259 229		12 204	3 767 179
Instal., agencement, aménagement divers	1 443 905		41 687			1 485 592
Matériel de transport	182 558		3 032			185 589
Matériel de bureau, mobilier	681 453		22 608		2 781	701 281
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	858 848		131 153		959 949	30 051
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 816 925		1 568 059		974 934	24 410 050

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 694 799		99 348	4 608	150 435	1 639 104
Autres titres immobilisés	135 211		1 205			136 416
Prêts et autres immobilisations financières	253 383					253 383
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 083 393		100 553	4 608	150 435	2 028 903

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêté 100 000 (Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges. Il en ressort un traitement extra comptable lors de la détermination du résultat fiscal.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2016
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	144 256	2 992		147 248
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	144 256	2 992		147 248
Terrains	249 615	147 404		397 018
Constructions sur sol propre	367 223	88 225		455 449
sur sol d'autrui	4 789 874	409 046		5 198 920
instal. agencement aménagement	148 712	53 868		202 580
Instal technique, matériel outillage industriels	2 662 863	167 384	6 583	2 823 664
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 362 707	29 187		1 391 894
Matériel de transport	77 439	31 693		109 132
Matériel de bureau, mobilier	521 823	55 470	490	576 803
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 180 255	982 277	7 073	11 155 459

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparations : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	3 952	1 729	2 028	3 652
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	3 952	1 729	2 028	3 652
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	240 000			240 000
		26 109			26 109
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	37 799	14 144	37 799	14 144
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	303 908	14 144	37 799	280 253
TOTAL GENERAL		307 861	15 873	39 828	283 905

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	14 144	37 799
	- financières		
	- exceptionnelles	1 729	2 028

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	240 000			240 000
	26 109			26 109
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	37 799	14 144	37 799	14 144
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	303 908	14 144	37 799	280 253

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 31/01/2016	Dépréciations	Net au 31/01/2016	Net au 31/01/2015
Matières premières, approvisionnements	23 362		23 362	21 209
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 271 542		8 271 542	8 246 661

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode : Premierentré, Premiersorti.

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition, en ce déduit les remises, rabais et ristournes.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les pertes et les gaspillages sont exclus des coûts.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Etat exprimé en euros	31/01/2016	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations	262 928	26 853	236 075
Prêts	40 080		40 080
Autres immobilisations financières	213 302		213 302
Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	10 790	10 790	
Autres créances clients	332 787	332 787	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	272 173	272 173	
Taxes sur la valeur ajoutée	40 047	40 047	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	15 232	15 232	
Groupe et associés	222 759	222 759	
Débiteurs divers	2 229 568	2 229 568	
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avances	251 319	251 319	
TOTAL DES CREANCES	3 890 986	3 401 528	489 458

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les sommes restant à percevoir au titre des ristournes sont évaluées au terme d'une centralisation, sur les systèmes de gestion de la société, des opérations par fournisseurs selon les différents articles, gammes de produits et accords négociés.

Dettes

Etat exprimé en euros	31/01/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<u>Dettes Financières</u>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	7 056 376	7 056 376		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	10 775 514	2 115 980	5 172 591	3 486 943
Emprunts et dettes financières divers	191 500	39 843	96 911	54 746
Groupe et associés	103 221	103 221		
<u>Dettes d'Exploitation</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 637 194	3 637 194		
Personnel et comptes rattachés	685 022	685 022		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	371 724	371 724		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	151 950	151 950		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	520 100	520 100		
<u>Autres dettes</u>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	124 752	124 752		
Autres dettes	354 601	354 601		
Dette représentative de titres empruntés				
<u>Produits constatés d'avance</u>				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	23 971 952	15 160 761	5 269 502	3 541 689

Location financement : Crédit-Bail & Location Financière

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/01/2016
VALEUR D'ORIGINE				971 043		971 043
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice			150 280		150 280
	TOTAL			150 280		150 280
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice			235 575		235 575
	TOTAL			235 575		235 575
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			188 460		188 460
	entre 1 et 5 ans			561 768		561 768
	à plus de 5 ans			26 102		26 102
	TOTAL			776 330		776 330
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans			1		1
	TOTAL			1		1
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				204 510		204 510

Seules les informations les plus significatives sont communiquées.

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	10 713
Emprunts et dettes financières divers	
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	322 528
Dettes fiscales et sociales	1 172 984
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	44 150
	1 550 374

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	21 497
Autres créances	1 172 229
	1 193 726

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	247 143	
Charges et Produits FINANCIERS	4 176	
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	251 319	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/01/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 500,00	60,9796	152 449,02
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 500,00	60,9796	152 449,02

--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/01/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2016
Capital social	152 449				152 449
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	15 245				15 245
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	6 562 335	479 259			7 041 594
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	721 259	(721 259)		689 613	689 613
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	3 952			(300)	3 652
TOTAL	7 455 241	(242 000)		689 313	7 902 554

Date de l'assemblée générale 16/07/2015

Dividendes attribués 242 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 242 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 7 213 241

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 7 213 241

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 447 313

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- . d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
- . réduction d'impôt au titre du mécénat.

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/01/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		812 534	19 704	792 830
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(149 161)	(45 944)	(103 217)
RESULTAT COMPTABLE		663 373	(26 240)	689 613

(1) après retraitements fiscaux.

--

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/01/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Organic	3 835
	Tascam	21 880
	Participation des salariés	38 950
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		64 665

--

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros		31/01/2016
Rémunérations des membres : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance		

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

		31/01/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		20	
	Professions intermédiaires		14	
	Employés		138	
	Ouvriers			
	TOTAL		172	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/01/2016	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS LE PIAN AUTOMOBILE			706 632	100,00	92 922
SAS LANDIS --- Création en 12/2015			48 585	99,98	(1 415)
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation

Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	396 239	
Créances rattachées à des participations		
Prêts et autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	305 068	
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits financiers		
Produits de participations	56 910	
Autres produits financiers		
Charges financières		
Charges financières		
Autres éléments		
Pdts d'exploitation - Loyers	150 000	

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	38 950 €
L'intéressement des salariés pour	26 585 €

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 254 254 €

Les salariés disposent de différents régimes de retraite. Pour les engagements à cotisations définies, celles-ci sont comptabilisées en charges au fur et mesure de leur constatation. Les autres engagements envers les salariés sont constitués par les indemnités de fin de carrière (IFC) versées au personnel. La législation française et les conventions collectives prévoient le versement d'indemnités à leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté, de leur salaire. Ce coût actuariel est un engagement de prestations définies et comptabilisé parmi les provisions d'exploitation (dotations ou reprises). Cette charge est estimée une fois l'an selon la méthode des unités de crédits projetées. L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement au compte de résultat.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice
Taux de croissance des salaires	1% / an constant
Taux d'actualisation	1.5%
Taux de rotation du personnel	1% / an constant
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 30% et 40% - Par catégorie
Age de départ à la retraite	67 ans
Initiative du départ	Salarié
Table de mortalité	TPRV93
Méthode de calcul retenue	Rétrospective

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.

Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Concours bancaires garantis par des nantissements du fonds de commerce.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
Regularisations de comptes	83 275	92 354
Cessions d'immobilisations : Vnc / Pds de cession	1 082 540	989 536
Amortissements dérogatoires : Dotations / Reprises	1 729	2 028

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	17700 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

Parties liées - Code du Commerce - R123-198-11°

Liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1, effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.
Cette information n'est pas requise pour les transactions effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité

LE PIAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 152 449,02 euros
Siège social : CD2 Lieudit Landes Grand, 33290 LE PIAN MEDOC
344 978 747 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 689 613,07 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	689 613,07 euros
A titre de dividendes	242 000,00 euros
Soit 96,80 euros par action	

Le solde	447 613,07 euros
En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 7 489 207,34 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 241 419,20 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 580,80 euros.

Les associés sont informés que depuis le 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, a été mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2013 :

242 000,00 euros, soit 96,80 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 241 419,20 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 580,80 euros

Exercice clos le 31 janvier 2014 :

242 000,00 euros, soit 96,80 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 241 419,20 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 580,80 euros

Exercice clos le 31 janvier 2015 :

242 000,00 euros, soit 96,80 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 241 419,20 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 580,80 euros

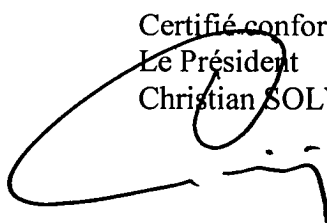
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 581,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Annuelle du 29 juin 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Christian SOLVICHE



**SCP Rivière, Gaudrie
& autres**

189 avenue Foch
BP 104 - Les Berges de L'Isle
33501 Libourne Cedex



174 avenue du Truc
BP 60275
33697 MERIGNAC Cedex

LE PIAN DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 152.449 euros
SIREN n°344.978.747 // APE n°4711F
Lieu-dit Les Landes Grand - CD N°2
33290 LE PIAN MEDOC

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 janvier 2016

SCP Rivière, Gaudrie
& autres

189 avenue Foch
BP 104 - Les Berges de L'Isle
33501 Libourne Cedex



174 avenue du Truc
BP 60275
33697 MERIGNAC Cedex

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 janvier 2016**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **LE PIAN DISTRIBUTION**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe, en pages n° 14 et 15, décrit les méthodes comptables appliquées en matière d'évaluation de fonds commercial et de dépréciation de fonds commercial. Nous nous sommes assurés de l'application correcte de ces principes décrits en nous assurant qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur sur le fonds commercial à la clôture de l'exercice.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe, en page n°17, décrit les méthodes comptables appliquées en matière d'évaluation des immobilisations financières et éventuellement de dépréciation de ces mêmes immobilisations financières. Nous nous sommes assurés de l'application correcte de ces principes décrits en nous assurant qu'il n'existe pas notamment d'indice de perte de valeur significatif sur les titres de participation.
- La note « Stocks » de l'annexe, en page n°22, décrit les méthodes comptables appliquées en matière de valorisation et de dépréciation des stocks. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes attachés à valider, par des tests et par des entretiens avec le management de la société, de la correcte application du principe décrit.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

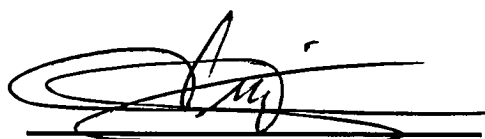
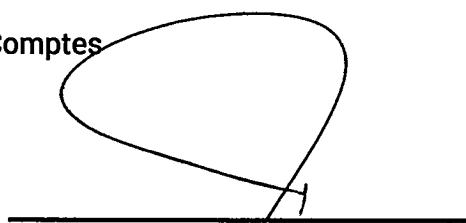
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-4 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Libourne et Mérignac, le 29 juin 2016

Les Commissaires aux Comptes


SCP Rivière – Gaudrie & autres
Frédéric GRIZEL
EXCO ECAF
Antoine COCHET

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/01/2016

31/01/2015

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	152 729	147 248	5 481	5 323
	Fonds commercial (1)	3 863 471	240 000	3 623 471	3 623 471
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 342 551	397 018	4 945 532	5 092 936
	Constructions	12 897 806	5 856 948	7 040 858	6 481 646
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 767 179	2 823 664	943 515	857 292
	Autres immobilisations corporelles	2 372 462	2 077 829	294 634	345 948
	Immobilisations en cours	30 051		30 051	858 848
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 376 176		1 376 176	1 330 915
	Créances rattachées à des participations	262 928	26 109	236 819	337 775
	Autres titres immobilisés	136 416		136 416	135 211
	Prêts	40 080		40 080	40 080
	Autres immobilisations financières	213 302		213 302	213 302
TOTAL (II)		30 455 153	11 568 816	18 886 337	19 322 748
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	23 362		23 362	21 209
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	8 271 542		8 271 542	8 246 661
	Avances et Acomptes versés sur commandes	500		500	500
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	343 577	14 144	329 433	186 409
	Autres créances	2 779 779		2 779 779	2 664 666
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	100 000		100 000	400 000
	DISPONIBILITES	1 239 115		1 239 115	931 253
	Charges constatées d'avance	251 319		251 319	155 211
	TOTAL (III)	13 009 194	14 144	12 995 050	12 605 908
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		43 464 347	11 582 960	31 881 387	31 928 656

(1) dont droit au bail		
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	744	591 158
(3) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/01/2016	31/01/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	152 449	152 449
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 245	15 245
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	7 041 594	6 562 335
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	689 613	721 259
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	3 652	3 952
Total des capitaux propres		7 902 554	7 455 241
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 831 890	18 099 131
	Emprunts et dettes financières divers	294 720	438 833
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 881	5 666
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 637 194	3 709 226
	Dettes fiscales et sociales	1 728 796	1 713 041
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	124 752	414 667
	Autres dettes	354 601	61 611
	Produits constatés d'avance (1)		31 241
Total des dettes		23 978 833	24 473 415
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		31 881 387	31 928 656
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		689 613,07	721 259,48
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		15 160 761	24 467 750
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		7 056 376	7 418 985

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros			31/01/2016	31/01/2015
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	46 583 895	46 583 895	46 909 446
	Production vendue (Biens)	4 223 797	4 223 797	4 260 334
	Production vendue (Services et Travaux)	1 245 205	1 245 205	836 220
	Montant net du chiffre d'affaires	52 052 897	52 052 897	52 006 000
	Production stockée			(2 573 849)
	Production immobilisée			2 573 849
	Subventions d'exploitation			35
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		144 336	74 401
	Autres produits		11 310	33 873
Total des produits d'exploitation (1)			52 208 543	52 114 309
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		39 457 797	40 031 529
	Variation de stock		(24 881)	(181 578)
	Achats de matières et autres approvisionnements		84 525	90 897
	Variation de stock		(2 153)	(119)
	Autres achats et charges externes		4 011 059	3 730 794
	Impôts, taxes et versements assimilés		887 446	896 916
	Salaires et traitements		3 957 602	3 828 774
	Charges sociales du personnel		1 776 421	1 685 244
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		985 269	951 385
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant		14 144	37 799
Dotations aux provisions				
Autres charges		35 645	18 917	
Total des charges d'exploitation (2)			51 182 873	51 090 560
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 025 670	1 023 749

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/01/2016	31/01/2015
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 025 670	1 023 749
Opérat. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	56 910	59 963
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	636	694
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 662	18 053
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 641	10 836
Total des produits financiers		71 850	89 545
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	284 986	292 219
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		284 986	292 219
RESULTAT FINANCIER		(213 136)	(202 674)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		812 534	821 076
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	92 354	36 705
	Sur opérations en capital	989 536	5 480
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 028	569 456
	Total des produits exceptionnels	1 083 918	611 641
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	83 275	20 631
	Sur opérations en capital	1 082 540	638 097
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 729	1 784
	Total des charges exceptionnelles	1 167 544	660 512
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(83 626)	(48 871)
PARTICIPATION DES SALAIRES		65 535	67 791
IMPOTS SUR LES BENEFICES		(26 240)	(16 846)
TOTAL DES PRODUITS		53 364 311	52 815 496
TOTAL DES CHARGES		52 674 698	52 094 236
RESULTAT DE L'EXERCICE		689 613	721 259
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		60 534	61 808
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **31 881 387** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **53 364 311** euros et un total **charges** de **52 674 698** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **689 613** euros. L'exercice considéré débute le **01/02/2015** et finit le **31/01/2016**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/01/2016** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles portent en particulier sur :

- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les provisions pour risques et charges ;

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés

Le CICE est comptabilisé dans les comptes annuels pour autant que l'entité ait versé des rémunérations éligibles au CICE.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 198 K€.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction de l'impôt sur les bénéfices.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à l'amélioration de son fonds de roulement, et l'acquisition d'immobilisations à hauteur de 2542 K€ dont 971 K€ en c crédit bail, ainsi qu'au maintien de l'emploi.

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	4 013 050		3 150			4 016 200
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 013 050		3 150			4 016 200

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/01/2016	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	196 200	
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
Mali Technique	3 667 271	
TOTAL	3 863 471	

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	5 342 551					5 342 551
Constructions sur sol propre	2 646 081					2 646 081
sur sol d'autrui	8 593 127		77 476			8 670 603
instal. agencet aménagement	548 248		1 032 875			1 581 122
Instal technique, matériel outillage industriels	3 520 155		259 229		12 204	3 767 179
Instal., agencement, aménagement divers	1 443 905		41 687			1 485 592
Matériel de transport	182 558		3 032			185 589
Matériel de bureau, mobilier	681 453		22 608		2 781	701 281
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	858 848		131 153		959 949	30 051
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 816 925		1 568 059		974 934	24 410 050

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 694 799		99 348	4 608	150 435	1 639 104
Autres titres immobilisés	135 211		1 205			136 416
Prêts et autres immobilisations financières	253 383					253 383
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 083 393		100 553	4 608	150 435	2 028 903

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêté 100 000 (Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges. Il en ressort un traitement extra comptable lors de la détermination du résultat fiscal.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2016
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	144 256	2 992		147 248
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	144 256	2 992		147 248
Terrains	249 615	147 404		397 018
Constructions sur sol propre	367 223	88 225		455 449
sur sol d'autrui	4 789 874	409 046		5 198 920
instal. agencement aménagement	148 712	53 868		202 580
Instal technique, matériel outillage industriels	2 662 863	167 384	6 583	2 823 664
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 362 707	29 187		1 391 894
Matériel de transport	77 439	31 693		109 132
Matériel de bureau, mobilier	521 823	55 470	490	576 803
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 180 255	982 277	7 073	11 155 459

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparations : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	3 952	1 729	2 028	3 652
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES		3 952	1 729	2 028	3 652
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles	240 000			240 000
	corporelles				
	des titres mis en équivalence	26 109			26 109
	titres de participation				
	autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	37 799	14 144	37 799	14 144
	Autres				
TOTAL GENERAL		307 861	15 873	39 828	283 905
Dont dotations et reprises { - d'exploitation			14 144	37 799	
{ - financières					
{ - exceptionnelles			1 729	2 028	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

Dépréciations

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
Sur immobilisations	incorporelles	240 000			240 000
	corporelles				
	des titres mis en équivalence	26 109			26 109
	titres de participation				
	autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients		37 799	14 144	37 799	14 144
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		303 908	14 144	37 799	280 253

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 31/01/2016	Dépréciations	Net au 31/01/2016	Net au 31/01/2015
Matières premières, approvisionnements	23 362		23 362	21 209
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 271 542		8 271 542	8 246 661

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode : Premierentré, Premiersorti.

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition, en ce déduit les remises, rabais et ristournes.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les pertes et les gaspillages sont exclus des coûts.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Etat exprimé en euros	31/01/2016	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations	262 928	26 853	236 075
Prêts	40 080		40 080
Autres immobilisations financières	213 302		213 302
Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	10 790	10 790	
Autres créances clients	332 787	332 787	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	272 173	272 173	
Taxes sur la valeur ajoutée	40 047	40 047	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	15 232	15 232	
Groupe et associés	222 759	222 759	
Débiteurs divers	2 229 568	2 229 568	
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avances	251 319	251 319	
TOTAL DES CREANCES	3 890 986	3 401 528	489 458

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les sommes restant à percevoir au titre des ristournes sont évaluées au terme d'une centralisation, sur les systèmes de gestion de la société, des opérations par fournisseurs selon les différents articles, gammes de produits et accords négociés.

plus de 5 ans

<u>Dettes Financières</u>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	7 056 376	7 056 376		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	10 775 514	2 115 980	5 172 591	3 486 943
Emprunts et dettes financières divers	191 500	39 843	96 911	54 746
Groupe et associés	103 221	103 221		
<u>Dettes d'Exploitation</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 637 194	3 637 194		
Personnel et comptes rattachés	685 022	685 022		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	371 724	371 724		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	151 950	151 950		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	520 100	520 100		
<u>Autres dettes</u>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	124 752	124 752		
Autres dettes	354 601	354 601		
Dettes représentative de titres empruntés				
<u>Produits constatés d'avance</u>				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	23 971 952	15 160 761	5 269 502	3 541 689

Location financement : Crédit-Bail & Location Financière

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/01/2016
VALEUR D'ORIGINE				971 043		971 043
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice			150 280		150 280
	TOTAL			150 280		150 280
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice			235 575		235 575
	TOTAL			235 575		235 575
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			188 460		188 460
	entre 1 et 5 ans			561 768		561 768
	à plus de 5 ans			26 102		26 102
	TOTAL			776 330		776 330
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans			1		1
	TOTAL			1		1
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				204 510		204 510

Seules les informations les plus significatives sont communiquées.

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

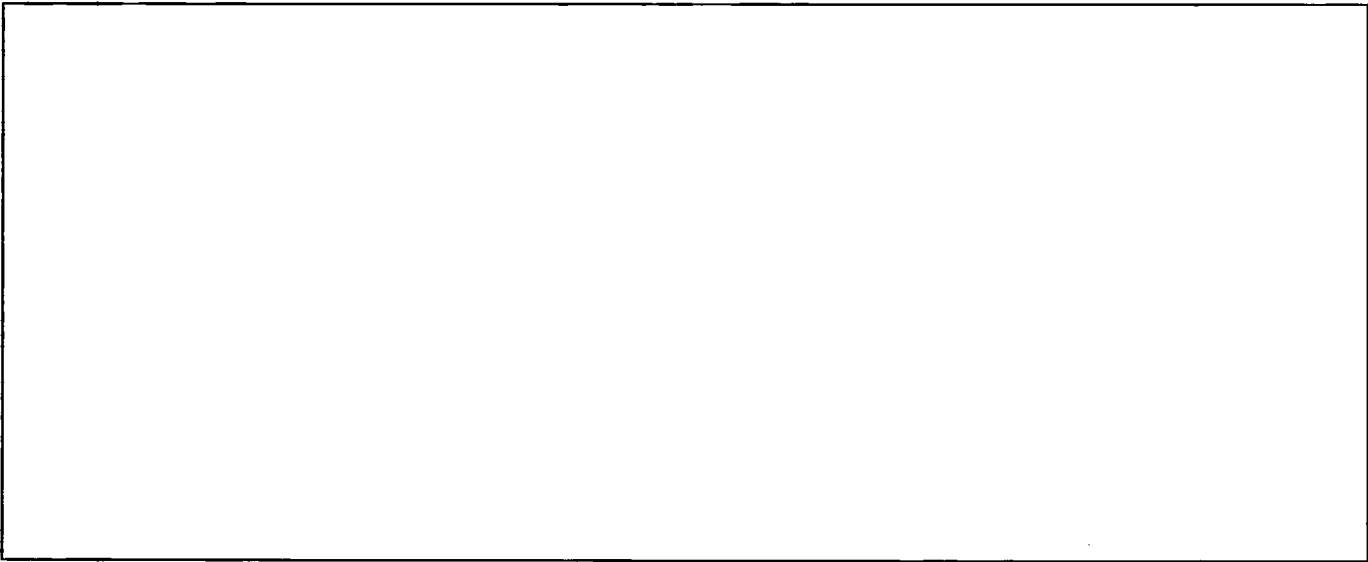
<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	10 713
Emprunts et dettes financières divers	
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	322 528
Dettes fiscales et sociales	1 172 984
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	44 150
	1 550 374

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	21 497
Autres créances	1 172 229
	1 193 726

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	247 143	
Charges et Produits FINANCIERS	4 176	
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	251 319	



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/01/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 500,00	60,9796	152 449,02
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 500,00	60,9796	152 449,02

--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/01/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2016
Capital social	152 449				152 449
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	15 245				15 245
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	6 562 335	479 259			7 041 594
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	721 259	(721 259)		689 613	689 613
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	3 952			(300)	3 652
TOTAL	7 455 241	(242 000)		689 313	7 902 554

Date de l'assemblée générale 16/07/2015		
Dividendes attribués	242 000	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	242 000	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	7 213 241	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	7 213 241	
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice		
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	447 313	

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- . d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
- . réduction d'impôt au titre du mécénat.

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/01/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		812 534	19 704	792 830
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(149 161)	(45 944)	(103 217)
RESULTAT COMPTABLE		663 373	(26 240)	689 613

(1) après retraitements fiscaux.

Accroissements et allègements
de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/01/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Organic	3 835
	Tascam	21 880
	Participation des salariés	38 950
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	64 665

--

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros		31/01/2016
Rémunérations des membres :		
- des organes d'administration		
- des organes de direction		
- des organes de surveillance		

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

		31/01/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		20	
	Professions intermédiaires		14	
	Employés		138	
	Ouvriers			
	TOTAL		172	

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Capitaux
propres

Quote-part
détenue en
pourcentage

Résultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SAS LE PIAN AUTOMOBILE	706 632	100,00	92 922
SAS LANDIS --- Création en 12/2015	48 585	99,98	(1 415)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société à un lien
de participation

Actif immobilisé

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

396 239

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

305 068

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

56 910

Charges financières

Charges financières

Autres éléments

Pdts d'exploitation - Loyers

150 000

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	38950 €
L'intéressement des salariés pour	26585 €

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 254254 €

Les salariés disposent de différents régimes de retraite. Pour les engagements à cotisations définies, celles-ci sont comptabilisées en charges au fur et mesure de leur constatation. Les autres engagements envers les salariés sont constitués par les indemnités de fin de carrière (IFC) versées au personnel. La législation française et les conventions collectives prévoient le versement d'indemnités à leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté, de leur salaire. Ce coût actuariel est un engagement de prestations définies et comptabilisé parmi les provisions d'exploitation (dotations ou reprises). Cette charge est estimée une fois l'an selon la méthode des unités de crédits projetées. L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement au compte de résultat.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice
Taux de croissance des salaires	1% / an constant
Taux d'actualisation	1.5%
Taux de rotation du personnel	1% / an constant
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 30% et 40% - Par catégorie
Age de départ à la retraite	67 ans
Initiative du départ	Salarié
Table de mortalité	TPRV93
Méthode de calcul retenue	Rétrospective

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.

Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Concours bancaires garantis par des nantissements du fonds de commerce.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
Regularisations de comptes	83 275	92 354
Cessions d'immobilisations : Vnc / Pdts de cession	1 082 540	989 536
Amortissements dérogatoires : Dotations / Reprises	1 729	2 028

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	17700 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

Parties liées - Code du Commerce - R123-198-11°

Liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1, effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Cette information n'est pas requise pour les transactions effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité